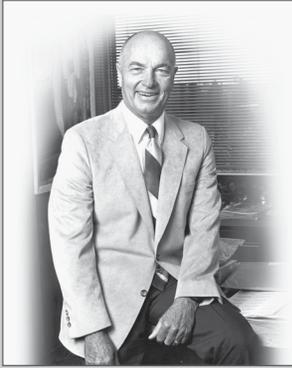




LES FONDEMENTS D'UNE BONNE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Guide pour l'élaboration d'un plan financier personnalisé

RAYMOND JAMES^{MD}



1962 Bob James fonde
Robert A. James Investments.

RAYMOND JAMES : PIONNIER DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Au début des années soixante, lorsque les sociétés de placement se contentaient en général d'acheter et de vendre des valeurs mobilières, notre fondateur, Bob James, avait pour vision de bâtir une firme de services financiers qui offrait plus que de simples transactions de placement. Il préconisait une approche plus réfléchie et rigoureuse pour aider les clients à mieux faire face aux événements de la vie. En 1962, Bob a réalisé sa vision en créant une société de services financiers d'un nouveau genre qui met l'accent sur les objectifs des clients plutôt que sur des quotas de vente.

Aujourd'hui encore, Raymond James continue de poursuivre la vision de Bob James. Toutes les mesures que nous prenons sont systématiquement axées sur les clients. Notre culture de l'indépendance, unique en son genre, donne à nos conseillers et à nos conseillères la liberté totale de prodiguer des conseils objectifs et impartiaux leur permettant de façonner point par point un plan à long terme fondé uniquement sur le bien-être et les objectifs précis des clients.

Suivant l'exemple de Bob, votre conseiller Raymond James peut vous accorder l'attention personnelle dont vous avez besoin pour faire les bons choix et ne plus avoir de doute sur la pertinence de vos décisions financières par rapport à votre situation actuelle et à venir. Votre conseiller ou conseillère bénéficie d'une vaste gamme de ressources et de l'appui d'une société de services financiers d'envergure mondiale en mesure d'offrir cette touche personnalisée.

Chez Raymond James, nous considérons la création d'un plan financier comme une occasion de faire personnellement connaissance avec vous. Nous voulons célébrer vos réussites, votre vision et votre engagement à concevoir un plan d'avenir sur mesure. Ces pas vers l'indépendance financière, nous souhaitons les faire à vos côtés.

LES AVANTAGES D'UN PLAN FINANCIER

Nous faisons tous face à des besoins, prévus ou imprévus, et il n'est pas toujours facile dans la vie de discerner et de respecter nos priorités. Vous avez probablement déjà une idée des objectifs que vous souhaitez réaliser et qui nécessiteront un financement. Par exemple, acheter une maison, fonder une famille, financer les études de vos enfants et, plus tard, leur mariage, et avoir une épargne suffisante pour vivre une retraite confortable. Cependant, les dépenses inattendues comme les réparations de la voiture ou une grosse facture de soins de santé peuvent complètement déséquilibrer vos finances. Un bon plan financier peut vous permettre de conserver la maîtrise de vos finances personnelles, quelles que soient les embûches que la vie pourrait mettre sur votre chemin. Un plan financier est le moyen que vous vous donnez pour épargner et investir dans des instruments de placement spécialement conçus pour répondre à vos objectifs.

Votre conseiller peut vous aider à bâtir de solides fondations financières pour vous protéger contre les surprises que la vie réserve parfois. Votre conseiller communique avec vous pour vous tenir au courant des changements se produisant sur les marchés, sur le plan fiscal ou dans la conjoncture économique. Vous serez ainsi à même de prendre les dispositions nécessaires. L'aide d'un conseiller en qui vous avez confiance et un plan financier créé avec son concours vous guideront à travers les hauts et les bas qu'il vous faudra inévitablement gérer au mieux pour pouvoir réaliser vos objectifs.

VOS OBJECTIFS DOIVENT S'ACCOMPAGNER DE STRATÉGIES DE PLANIFICATION ET D'INSTRUMENTS DE PLACEMENT ADÉQUATS

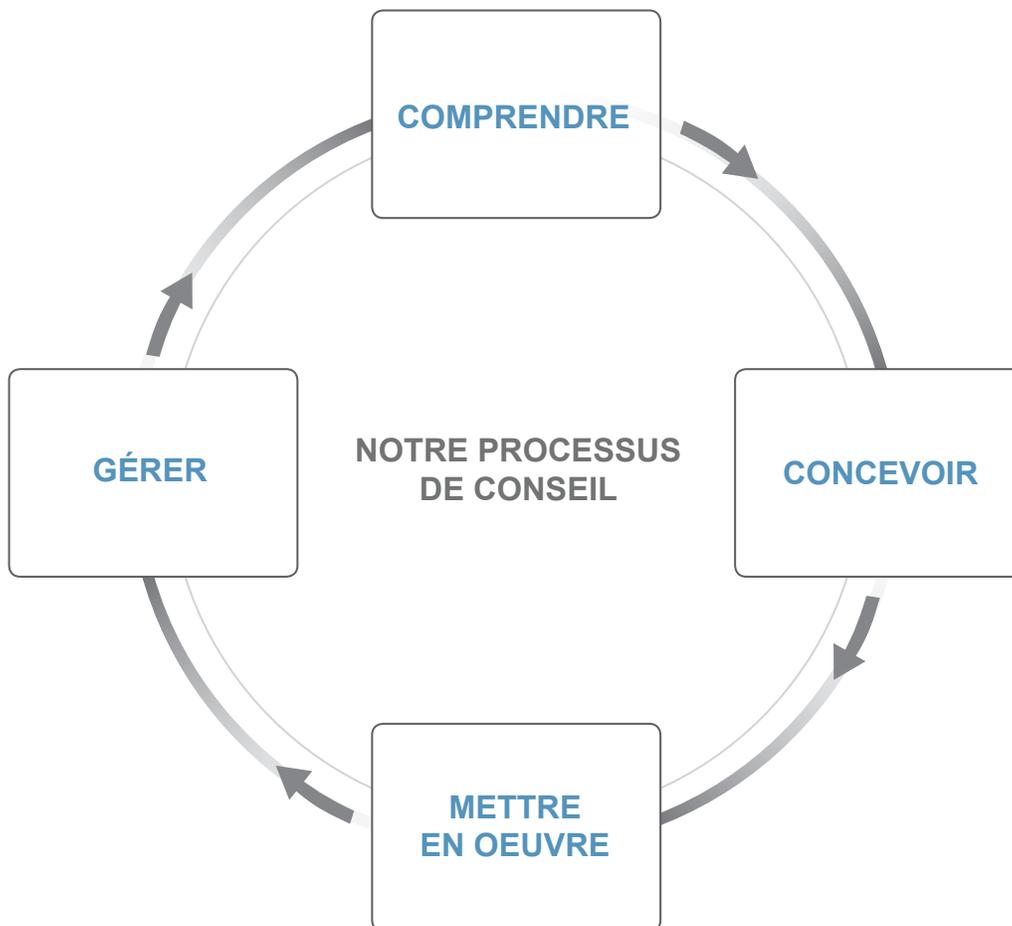
BUTS COMMUNS	HORIZON	STRATÉGIES DE PLANIFICATION ET INSTRUMENTS
Économiser en vue d'un mariage	À court terme	Vous pourriez ouvrir un compte d'épargne ou tout autre type de compte à risque faible.
Économiser le montant d'un acompte pour l'achat d'une maison	De court à moyen terme	La meilleure solution pourrait être d'opter pour des comptes plus conservateurs à taux d'intérêt fixe assortis d'échéances adaptées.
Investir pour pouvoir financer des études universitaires ou postsecondaires	De moyen à long terme	En fonction de l'âge de votre enfant, il pourrait être intéressant de faire des placements un peu plus risqués pour créer un potentiel de croissance plus important. Il existe également des régimes enregistrés d'épargne-études avantageux sur le plan fiscal et spécialement conçus pour le financement des études.
Investir pour préparer la retraite	À long terme	Votre portefeuille a du temps devant lui pour traverser les périodes haussières et baissières des marchés; ce qui permet d'intégrer des placements plus risqués. Les régimes de retraite à cotisations déterminées d'employeur et les autres comptes d'impôt différé comportent des avantages importants lorsqu'il s'agit d'épargner en vue de la retraite.
s'assurer un revenu de retraite	À long terme	Il est essentiel d'avoir un régime de revenu structuré et un portefeuille de placement équilibré afin de veiller à ne pas dépenser votre argent trop rapidement ou à ne pas prendre trop de risques pendant votre retraite. Vous pouvez opter pour des stratégies rigoureuses de retrait et des sources de revenu garanti.
Transférer un patrimoine ou planifier votre succession	À long terme	À cette étape de la vie, bien planifier la répartition de votre patrimoine entre les héritiers et réduire la charge fiscale en tirant parti de stratégies de planification successorale sera une priorité majeure.

LE PROCESSUS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

UN PLAN FINANCIER NÉCESSITE UN PROCESSUS RIGOREUX DE CONSEIL

Chez Raymond James, nous attachons une très grande importance à l'écoute et au soutien des épargnants. Il s'agit de vous aider à définir vos besoins et à formuler vos préoccupations. Notre accompagnement débouche sur l'élaboration d'un plan financier personnalisé conçu pour répondre à vos objectifs précis. L'élaboration d'un plan sur mesure repose sur la bonne prise en compte de vos objectifs, de votre expérience des placements, de votre degré de tolérance au risque, et de bien d'autres éléments importants.

Votre conseiller peut vous aider au moyen du processus de planification financière qui comprend les étapes suivantes :



Comprendre vos besoins

Généralement, votre conseiller commence par apprendre à mieux vous connaître, vous et votre famille, en réunissant des renseignements sur votre situation actuelle, vos objectifs futurs, vos craintes et vos aspirations. C'est aussi au cours de cette étape que vous et votre conseiller discutez des stratégies et des services susceptibles de vous aider à relever les défis financiers auxquels vous faites face.

Concevoir un plan financier détaillé

Selon votre situation, votre plan peut être axé sur un seul objectif ou reposer sur une stratégie plus complexe. Votre plan peut consister en des projets simples comme économiser en vue de la retraite ou financer les études d'un enfant, liquider une position concentrée en actions ou établir une fiducie au bénéfice d'un enfant ayant des besoins spéciaux. Cependant, vous pourriez avoir besoin d'une stratégie complexe si votre intention est de positionner et de vendre votre entreprise dans le but de produire un revenu de retraite confortable à partir du produit de cette vente et d'autres actifs investissables. Il se peut également que vous ayez besoin de plusieurs solutions : vendre votre entreprise et élaborer un plan de retraite efficace, mais aussi établir une fiducie caritative pour financer vos projets philanthropiques.

Met tre le plan en œuvre

À cette étape, le plan est mis en place et il implique la collaboration avec d'autres professionnels compétents, au besoin, qu'il s'agisse de spécialistes Raymond James ou de votre avocat ou de votre comptable agréé (CPA). Le plan repose sur vos objectifs, cernés à l'étape précédente du processus de conseil, sur votre horizon de placement, ainsi que sur les types et les niveaux de risque que vous pouvez tolérer avec aise.

Gérer le plan

La planification financière est un processus continu qui nécessite de suivre l'évolution de vos placements en fonction de vos objectifs et de passer périodiquement en revue toute l'information nécessaire. Il peut devenir nécessaire d'ajuster certaines composantes de votre plan en raison d'un changement d'objectifs ou dans votre situation personnelle. Si la conjoncture économique et financière l'exige, votre conseiller peut également recommander d'apporter des changements tactiques à votre portefeuille sans que cela influe sur vos objectifs à long terme.

BÂTIR LES
FONDATIONS

FAIRE
CROÎTRE VOS
ACTIFS

RÉUSSIR LA
TRANSITION

DÉPENSER
SAGEMENT
VOTRE
ARGENT

VOUS
TOURNER
VERS
L'AVENIR

ÉTAPES DE LA PLANIFICATION AU COURS DE LA VIE

La vie est comme un long voyage. Chaque étape pose de nouveaux défis financiers ainsi que de nouvelles occasions. Le but est de définir vos besoins, vos objectifs et vos ressources, et de comprendre les enjeux propres à chaque étape de la vie. Les étapes suivantes peuvent vous guider dans le processus d'élaboration, de mise au point et de suivi d'un plan financier tout au long de votre vie.

BÂTIR LES FONDATIONS

Vous aurez besoin d'équilibrer vos priorités et d'élaborer un plan pour bâtir les fondations de votre avenir financier. Plus vous commencerez tôt, plus vous aurez de chances d'établir de solides fondations financières qui pourront évoluer avec vous et soutenir vos besoins à court terme et vos objectifs à long terme. Verser régulièrement des fonds, même de petites sommes, dans un compte de placement peut vous aider au fil du temps à répondre à vos objectifs et vous habituer à épargner tout au long de votre vie.

N'oubliez pas qu'il n'est jamais trop tard pour commencer à épargner. Peut-être mettez-vous de l'argent de côté et faites-vous des placements depuis des années sans suivre de stratégie bien précise? Organisez dès maintenant votre épargne dans un plan financier structuré.

Épargner

Il est important de bien équilibrer les dépenses et l'épargne. Faites un budget qui vous permet de dépenser moins que ce que vous gagnez. Déterminez vos besoins immédiats, tels que le loyer et les services, et établissez des priorités pour vos souhaits, telles que partir en vacances, acheter une voiture ou fonder une famille. Allouez une partie de votre budget aux objectifs à court terme et à long terme.

Il est tout aussi important de gérer et d'éliminer les dettes. Si vous êtes endetté, vous devez établir un plan de remboursement systématique et éviter de contracter de nouvelles dettes.

Fonds d'urgence

Conservez toujours une certaine partie de votre argent en espèces ou dans des placements liquides, comme des comptes d'épargne, des comptes de chèques et des comptes du marché monétaire. De nombreux experts financiers recommandent d'épargner l'équivalent de trois à six mois de frais de subsistance en espèces ou en placements très liquides.

FAIRE CROÎTRE VOS ACTIFS

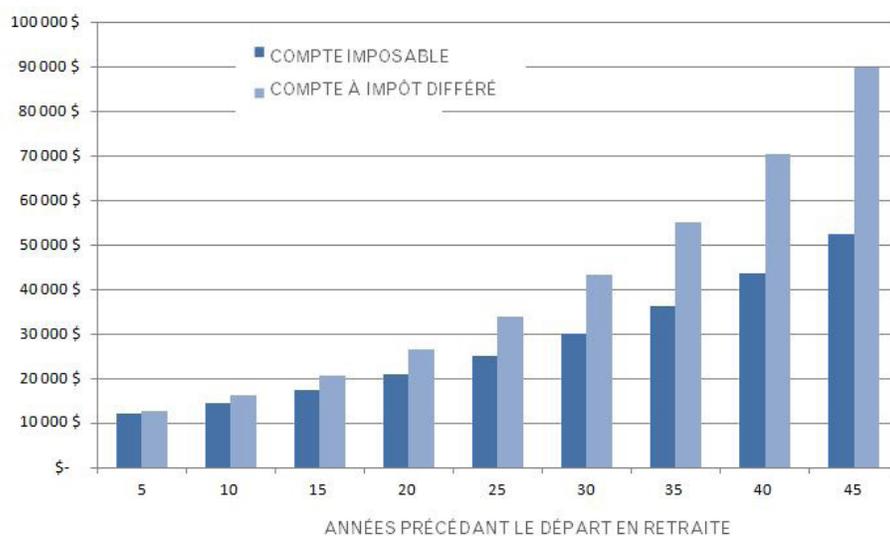
Une fois votre plan financier en place, vous pouvez vous concentrer sur l'augmentation de vos avoirs financiers pour subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille, tout en prenant soin de faire avancer votre carrière et assurer votre avenir. Vous serez probablement amené à gérer des besoins et des objectifs contradictoires : il vous faudra établir des priorités et une planification en conséquence. Vous devrez aussi évaluer votre mode de vie actuel en tenant compte de vos besoins futurs.

Investir

Vos choix de placement doivent convenir à vos besoins, à vos contraintes, à vos obligations et à vos objectifs. Pour atténuer la volatilité de votre portefeuille, élaborer une stratégie diversifiée de répartition d'actifs qui peut répondre à vos objectifs financiers tout en respectant votre tolérance au risque. Déterminez les risques potentiels et souscrivez, au besoin, des assurances, telles que des polices d'assurance locataire ou propriétaire, santé, vie et invalidité.

Si vous planifiez en vue de la retraite, commencez tôt et profitez des avantages de l'intérêt composé, en particulier dans les comptes comportant des avantages fiscaux comme les régimes de retraite d'employeur. Tenez compte des prestations de retraite, des prestations médicales et d'invalidité et des prestations d'assurance vie dans votre planification globale. Lorsque vous planifiez en vue de financer des études postsecondaires, évaluez toutes les possibilités de financement spécifiques à l'éducation, des régimes d'épargne aux bourses, dont vous et votre enfant pourriez profiter.

FAIRE FRUCTIFIER VOTRE ARGENT AU FIL DU TEMPS : COMPTE IMPOSABLE ET AVANTAGES DE DIFFÉRER L'IMPÔT*



* L'exemple ci-dessus illustre le cas d'un contribuable ayant un taux d'imposition moyen de 25 % investissant une valeur fictive de 10 000 \$ à un taux de rendement avant impôt de 5 % et un taux de rendement après impôt de 3,75 %. Les estimations ne sont pas garanties. Ces données ne sont fournies qu'à titre d'exemple et ne sont pas indicatives de quelque placement que ce soit.

RÉUSSIR LA TRANSITION

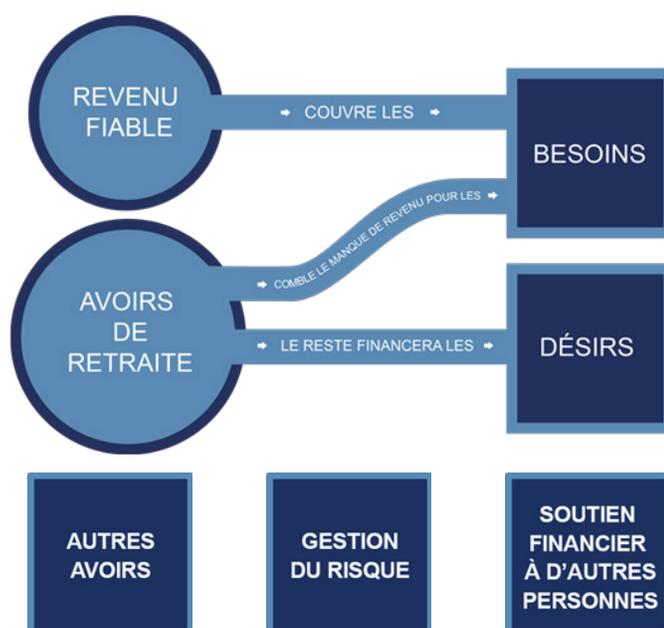
À l'approche de la retraite, vous constaterez que vos priorités vont changer, et vous ferez face à de nouvelles préoccupations. Votre planification aussi devrait changer et passer d'un objectif d'accumulation du capital à un objectif de distribution. C'est le moment de commencer à élaborer un plan judicieux sur la manière dont vous allez dépenser votre argent pendant votre retraite et produire un revenu dans les années qui suivront.

Cotiser le montant maximum admissible des cotisations de retraite, envisager des solutions de roulement des gains et établir des stratégies de distribution sont de bonnes stratégies de transition. Préparez cette transition en formulant votre stratégie de départ en retraite bien avant la date à laquelle vous pensez cesser vos activités professionnelles. Renseignez-vous sur les prestations gouvernementales telles que le Régime de pensions du

Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV) pour vous assurer de recevoir les montants auxquels vous avez droit et intégrez-les dans votre plan de revenu global de retraite. Vous devriez également tenir compte des facteurs suivants dans votre transition vers la retraite :

- Les soins à prodiguer à un parent âgé
- L'aide éventuelle à apporter à des enfants adultes
- Le regroupement de vos comptes de placements et d'autres comptes financiers si possible afin de mettre en place un processus simplifié de gestion de vos rentrées de fonds
- La planification des dépenses de soins de santé, d'assurance, de soins de longue durée et d'urgence dans votre plan financier global
- L'établissement d'un testament et des documents nécessaires en cas d'incapacité; discutez de vos souhaits concernant la répartition de votre patrimoine et les dons de bienfaisance avec votre conseiller et votre famille.

PREMIÈRE ÉTAPE DE LA CRÉATION D'UN PLAN DE REVENU DE RETRAITE PERSONNALISÉ : COMPRENDRE COMMENT S'ARTICULENT LES ÉLÉMENTS CLÉS DE VOTRE SITUATION FINANCIÈRE



DÉPENSER SAGEMENT VOTRE ARGENT

Prenez le temps de préparer un plan efficace qui repose sur les projets et les activités que vous prévoyez faire pendant votre retraite. Vous constaterez que pour réaliser vos projets tout en préservant vos ressources, vous devrez bien gérer vos dépenses et veiller à préserver les actifs accumulés. Vous devrez également vous prémunir contre les imprévus éventuels comme, par exemple, le besoin de soins de longue durée. La retraite est aussi le moment de modifier votre stratégie de portefeuille : c'est le moment de passer d'une stratégie qui vise la production de rendements à une stratégie conçue pour dégager un revenu régulier et préserver votre patrimoine au rythme de l'inflation.

Élaborez et suivez à la lettre une politique viable de dépenses qui distingue vos besoins de vos désirs et qui vise à préserver vos avoirs en quantité suffisante pour toute la durée de votre retraite.

Préserver

De nombreux épargnants, en particulier les retraités, investissent principalement en vue de recevoir un revenu stable et suffisant pour faire face aux hausses du coût de la vie. Les placements en actions conçus dans cet objectif peuvent permettre aux personnes recevant un revenu fixe d'obtenir des rentrées d'argent stables au moyen de dividendes tout en compensant l'effet de l'inflation. Cependant, la valeur des actions fluctue et ce type de placement implique souvent un niveau de risque que ne peuvent pas tolérer la plupart des retraités recevant un revenu fixe. C'est la raison pour laquelle les placements qui dégagent un flux de revenu stable et fiable, comme les placements obligataires* ou les rentes, servent souvent de fondations aux portefeuilles de revenu bien diversifiés.

*Les placements obligataires sont soumis au risque de crédit. Une baisse de la note de crédit d'un émetteur ou toute mauvaise nouvelle le concernant peut réduire la valeur marchande de ses titres. La diversification ne garantit pas des profits et ne protège pas contre les pertes. Les placements sont exposés au risque du marché, notamment le risque de perte de capital. Les garanties reposent sur la capacité de l'assureur à honorer les demandes de règlement.

SE TOURNER VERS L'AVENIR

S'il vous importe de constituer un héritage qui fasse la différence pour vos proches, sans que votre style de vie en pâtisse sur le plan financier, certaines stratégies de planification successorale peuvent aider à préserver vos actifs à cet effet. Collaborez avec vos conseillers pour dresser une stratégie coordonnée qui prévoit à qui, où et comment vous souhaitez que vos actifs soient distribués. Pensez aux causes qui vous tiennent le plus à cœur et établissez une stratégie fiscalement avantageuse pour ce qui est des dons de bienfaisance.

Transmission des avoirs et succession

La planification financière vous prépare à toutes les étapes de la vie, surtout au moment de prendre des décisions concernant la transmission de vos avoirs à vos héritiers. Un plan de succession bien conçu est le bon moyen de veiller à ce que vos affaires soient traitées conformément à vos volontés et par la personne de votre choix.

Les techniques de planification successorale ont beaucoup changé ces dix dernières années afin de répondre aux exigences de lois de plus en plus complexes. Un testament est loin d'être le seul moyen pour transmettre des actifs : la cession directe aux bénéficiaires, la fiducie en faveur de soi-même, la fiducie au profit du conjoint, les polices d'assurance, les procurations perpétuelles et les testaments biologiques permettent d'assurer une répartition harmonieuse du patrimoine entre les héritiers.

CATÉGORIE D'ACTIFS

Ensemble de valeurs mobilières qui se distinguent par leurs caractéristiques et leur rendement.

Les trois principales catégories d'actifs sont les actions, les titres à revenu fixe (obligations) et la liquidité et ses substituts (CPG, comptes du marché monétaire, bons du Trésor, etc.).

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (IPC)

Indice qui est utilisé comme un instrument de mesure de l'inflation et de la déflation en mesurant la variation du coût d'un panier fixe de produits et de services comprenant notamment le logement, l'électricité, l'alimentation et le transport. Cet indice est également appelé indice du coût de la vie.

TOLÉRANCE AU RISQUE

Le degré de risque qui vous convient et que vous jugez adéquat pour votre portefeuille de placements.

ACTION

Instrument de placement représentant un titre de propriété dans la société émettrice. Les épargnants peuvent profiter des hausses et subir des baisses de la valeur de l'action et ils peuvent recevoir des dividendes

LES CONCEPTS DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

DIVERSIFICATION

Diversifier les placements que vous détenez peut permettre d'atténuer les risques inhérents à vos placements. L'avantage de la diversification est souvent mis en évidence lorsque des événements se produisent sur les marchés financiers, tels que des baisses brutales du cours des actions. Chaque type de placement réagit différemment aux variations de l'économie. Par conséquent, si vous détenez des actifs variés, la baisse des cours de l'un d'eux peut être compensée par la stabilité ou la hausse de la valeur d'un autre. N'oubliez pas, toutefois, que la diversification ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes. Elle peut néanmoins vous être utile dans la poursuite de vos objectifs financiers.

RÉPARTITION D'ACTIFS

La répartition d'actifs est une stratégie à long terme conçue pour aider les épargnants à atteindre leurs objectifs financiers tout en évitant les risques inconsidérés. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque type de placement présente des caractéristiques distinctes et susceptibles de réagir différemment aux effets issus de l'actualité économique et financière.

Les actifs les plus risqués comme les actions ordinaires sont à envisager dans un plan financier à long terme; cependant, leur valeur fluctue et expose votre portefeuille à davantage de risques. Par contre, les titres à revenu fixe sont considérés comme étant moins risqués, mais ils tendent à produire des rendements moins élevés. Les titres, tels que les obligations fédérales et provinciales, les obligations de première qualité de sociétés, les actions privilégiées et les titres d'entreprises de services publics, offrent généralement l'avantage de versements périodiques d'intérêts ou de dividendes, mais ils présentent une croissance relativement faible du placement initial. Cependant, gardez en tête que la répartition des actifs ne garantit pas les gains et ne protège pas contre les pertes.

Pour élaborer un plan financier avec votre conseiller, il est important de considérer votre situation financière dans son ensemble et de prendre en compte les titres détenus, le cas échéant, dans d'autres comptes, les biens immobiliers, les objets de collection et tous les autres types d'actifs. Ainsi, vous veillerez à ce que la répartition de vos actifs corresponde à vos objectifs et à votre degré de tolérance au risque.

LA PYRAMIDE DE GESTION DES RISQUES

De manière générale, la règle est la suivante : plus on prend un risque important, plus le potentiel de rendement est élevé. L'un des meilleurs moyens de réduire le risque d'un portefeuille tout en obtenant des rendements attrayants est de diversifier les placements dans les différentes catégories d'actif, comme l'illustre la pyramide des risques représentée ci-dessous.

PYRAMIDE DES RISQUES DE PLACEMENT

Plus les possibilités de rendement augmentent, plus le risque de perte est important



L'illustration ci-dessus est fournie à titre d'information générale uniquement. Elle ne doit en aucun cas être considérée comme une description complète des possibilités énumérées. Elle ne doit pas être considérée comme une recommandation d'achat ou de vente d'un titre ni comme un conseil en placement.

Une recommandation des investissements susmentionnés ne serait effectuée qu'après un examen personnalisé des objectifs financiers de chaque épargnant.

Les investisseurs doivent évaluer soigneusement les objectifs de placement, les risques, les commissions et les frais d'une société de placement avant d'investir. Le prospectus contient cet te information et d'autres renseignements. Veuillez le lire attentivement avant d'investir.

Les garanties de rente reposent sur la capacité de l'assureur à honorer les demandes de remboursement.

OPTIONS

Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit, mais pas l'obligation, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière à un prix fixé pendant une période déterminée.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Groupe de fonds mis en commun par de nombreux investisseurs et gérés par des professionnels, offrant un bon niveau de diversification. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières telles que des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire et autres actifs similaires.

ACTION PRIVILÉGIÉE Catégorie d'action qui verse généralement un dividende fixe et octroie un droit sur les bénéfices de la société avant le versement des dividendes aux porteurs d'actions ordinaires.

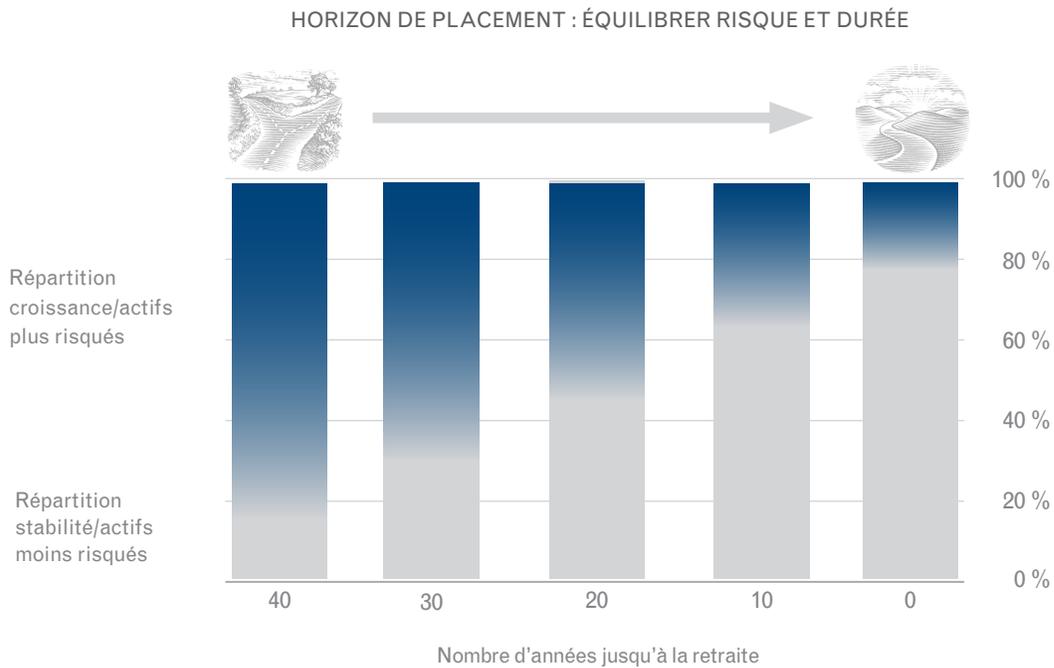
RENTES

Contrat acheté à une compagnie d'assurance conçu pour fournir un flux de revenu.

VOTRE HORIZON DE PLACEMENT

De manière générale, plus votre horizon de placement est long, plus la prise de risques est envisageable. Par exemple, une personne qui démarre sa carrière dispose de plus de temps pour faire fructifier son patrimoine grâce à des placements périodiques, systématiques et rigoureux. Au moyen d'une planification rigoureuse et grâce à un long horizon de placement permettant de surmonter et de compenser d'éventuelles pertes, cet épargnant peut tolérer un niveau élevé de risque dans ses placements afin d'obtenir des rendements susceptibles d'être plus élevés.

En revanche, une personne en fin de carrière, à l'approche de la retraite, préfère généralement privilégier des placements moins risqués. Cet épargnant aura le souci de préserver le capital qu'il aura accumulé tout au long de sa carrière plutôt que de le faire fructifier. En effet, cet épargnant proche de la retraite dispose de moins de temps pour se remettre d'éventuelles pertes. Par conséquent, il est essentiel d'adapter la répartition de vos actifs à votre horizon de placement et de modifier votre stratégie de répartition selon les différentes étapes de votre vie.





Il est important d'établir un plan financier pour pouvoir répondre à vos besoins, prévus et imprévus, à toutes les différentes étapes de votre vie. Ainsi, vous n'aurez pas à tout recommencer depuis le début chaque fois que vous avez un nouvel objectif d'épargne comme, par exemple, un mariage, le financement d'études, l'achat d'une maison ou la retraite.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

Le CELI est un compte d'épargne enregistré qui permet aux contribuables de recevoir un revenu de placement non imposable sur le compte. Les cotisations à un CELI ne sont pas déductibles d'impôt, et les retraits des cotisations et les gains ne sont pas imposables. Un CELI peut être utilisé pour épargner en vue d'un objectif spécifique ou pour constituer un fonds d'urgence, car les fonds qu'il contient peuvent être retirés à tout moment. Le CELI peut également constituer une autre source pour vos fonds de retraite, car les retraits ne changent en rien les prestations fondées sur le revenu telles que la Sécurité de la vieillesse (SV).

PLANIFICATION FISCALE

Une fois votre répartition d'actifs définie, il est important de déterminer si vos actifs doivent être détenus dans un compte imposable ou un compte à impôt différé. Après tout, ce qui importe est le montant qui reste après l'impôt.

Un compte imposable, tel qu'un portefeuille d'actions, contient les cotisations sur lesquelles vous avez déjà payé un impôt sur le revenu. Un compte à impôt différé, comme un régime de retraite ou un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), contient les fonds sur lesquels vous n'avez pas payé d'impôt. Les comptes à impôt différé permettent à votre argent de croître plus rapidement, à l'abri de l'impôt annuel sur le revenu ou sur les gains en capital. N'oubliez pas, cependant, que vous devrez vous acquitter de l'impôt sur ces fonds accumulés au moment où vous les retirerez. Les comptes à impôt différé sont plus adaptés aux placements visant à constituer une épargne en vue de la retraite, car vous retirerez probablement ces fonds quand vous serez à la retraite et que votre tranche d'imposition sera par conséquent moins élevée.

Il existe des stratégies pour réduire la charge fiscale même sur un compte imposable. Par exemple, un fonds indiciel d'actions qui suit l'indice S&P 500* enregistrera probablement un taux de rotation de titres moins élevé qu'un fonds à gestion active. Les obligations distribuent généralement une partie importante de leur rendement annuel sous forme d'intérêt, lequel est imposé comme un revenu ordinaire.

*Le S&P 500 est un indice non géré composé de 500 actions détenues à grande échelle généralement considéré comme représentatif du marché boursier américain.

SUIVI ET RÉÉQUILIBRAGE

Il ne suffit pas d'établir une stratégie de répartition d'actifs conçue pour répondre une fois pour toutes à vos objectifs financiers. Vous devez mettre en œuvre et surveiller la répartition décidée, procéder à des ajustements périodiques ou rééquilibrer vos actifs pour conserver la répartition d'actifs d'origine. Selon la conjoncture, le marché favorise largement certains actifs au détriment d'autres. Vous devez donc passer régulièrement en revue votre portefeuille de placements avec votre conseiller pour vous assurer qu'il correspond toujours à votre degré de tolérance au risque et à vos objectifs financiers.

Achats périodiques par sommes fixes

La stratégie des achats périodiques par sommes fixes permet de surmonter l'aspect émotionnel des placements. C'est une méthode très rigoureuse qui consiste à investir la même somme à des intervalles périodiques. Son principe de base est qu'une plus grande quantité d'actions est achetée lorsque les cours sont faibles et vice versa.

Le tableau ci-dessous est un exemple illustrant la méthode des achats périodiques par sommes fixes, avec un placement de 200 \$ tous les mois visant la même action pendant une année. En investissant des sommes fixes de façon régulière, l'épargnant sera moins tenté de tirer parti des différences ponctuelles de valeur et n'essayera pas, sous le coup de l'émotion, de présumer du moment propice pour acheter ou pour vendre des titres; le risque de se tromper sur le moment opportun de vente ou d'achat sera ainsi réduit.

La méthode des achats périodiques par sommes fixes ne garantit pas des profits et ne protège pas contre les pertes dans les marchés baissiers. Comme cette stratégie repose sur un placement continu dans des titres, quelles que soient les fluctuations des cours, il faut avoir la capacité financière d'endurer les périodes de baisse des cours. Étant donné qu'il s'agit d'une stratégie à long terme, vous devez vous préparer à garder le cap en toutes circonstances, que les cours grimpent ou qu'ils baissent.

RÉÉQUILIBRAGE

Vendre des actions et en investir le produit dans d'autres actifs pour que le portefeuille soit toujours conforme à la répartition d'actifs cible.

PURCHASE VARYING NUMBERS OF SHARES WITH
THE SAME AMOUNT OF MONEY OVER TIME

Placement mensuel		Prix de l'action	Nombre d'actions achetées*
Janvier	200 \$	10 \$	20,00
Février	200	11	18,18
Mars	200	12	16,67
Avril	200	14	14,29
Mai	200	11	18,18
Juin	200	10	20,00
Juillet	200	9	22,22
Août	200	9	22,22
Septembre	200	8	25,00
Octobre	200	6	33,33
Novembre	200	8	25,00
Décembre	200	10	20,00

*Arrondi à deux décimales. Le présent tableau est fourni à titre d'illustration. Il ne représente pas un placement particulier par l'intermédiaire de Raymond James. Le rendement antérieur n'est pas garant des résultats futurs. Les placements comportent des risques, et les investisseurs peuvent réaliser des gains ou subir des pertes.

QUESTIONS TO ASK A POTENTIAL ADVISOR

Depuis combien de temps
travaillez-vous comme conseiller?



Travaillez-vous avec d'autres
professionnels qui m'appuient,
comme mon comptable
et mon avocat?



Quelles sont vos compétences
et titres professionnels? Quels
diplômes détenez-vous?



Comment êtes-vous rémunéré?



À quelle fréquence et par quels
moyens communiquerez-vous
avec moi?



Comment vais-je pouvoir surveiller
mon plan et suivre le rendement
des placements?

CHOISIR UN CONSEILLER

Choisir un conseiller est une décision aussi personnelle que de choisir un médecin. Après tout, révéler le type de placement que vous faites, le montant de votre épargne et la manière dont vous dépensez vos avoirs discrétionnaires peuvent en dire long sur vous. Il est donc important que vous vous sentiez à l'aise avec votre conseiller pour partager avec lui de l'information que vous ne révéleriez pas forcément à vos amis ou aux membres de votre famille. De plus, un rapport de confiance doit s'établir entre vous et votre conseiller, parce que vous serez amené à lui demander les conseils que vous ne pourriez probablement pas solliciter de vos amis ou de votre famille.

Il est important, notamment, de discuter avec votre conseiller de sa rémunération en contrepartie du temps qu'il passe à travailler à vos côtés. De nombreux conseillers qui se spécialisent en planification financière reçoivent des honoraires (vous leur versez des honoraires annuels fixes ou un taux horaire fixe). Certains conseillers sont rémunérés au pourcentage des actifs qu'ils gèrent ou à la commission perçue sur certaines transactions.

QUE FAUT-IL ATTENDRE DE VOTRE CONSEILLER?

Votre conseiller peut vous aider à définir des objectifs financiers précis. Pour ce faire, il passe en revue votre situation personnelle en détail : votre revenu, vos actifs, vos dettes, votre portefeuille actuel, votre tolérance au risque et votre horizon de placement. Pour vous offrir plus de souplesse, il doit pouvoir proposer une vaste gamme de solutions, dont les comptes de placement traditionnels et les divers comptes assortis d'honoraires. Pour le ou les comptes que vous choisissez, vous devez pouvoir profiter d'un bon choix de produits et de services de placement tels qu'actions, obligations, fonds communs de placement, certificats de placement garanti (CPG), assurance et rentes, ainsi que des services liés au financement de la retraite ou des études, à la fiscalité, à la planification successorale et à la gestion d'actifs.

Les conseillers peuvent également vous donner accès à des données actuelles sur le marché, des rapports d'analyse financière et d'autres renseignements économiques et financiers. Votre conseiller doit non seulement vous aider à prévoir des scénarios grâce à un logiciel de planification financière, mais il doit également vous tenir régulièrement informé de vos progrès compte tenu de vos objectifs, de l'évolution des marchés, de l'économie, etc.

COMMENT TIRER PARTI DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE AVEC UN CONSEILLER

Soyez honnête et transmettez des renseignements complets sur votre situation financière globale afin que votre conseiller puisse vous formuler les recommandations les plus adéquates.

Communiquez avec votre conseiller fréquemment et ouvertement, de vos besoins actuels et de vos objectifs futurs, ainsi que de toutes les réserves que vous pourriez avoir et les inquiétudes que vous pourriez ressentir. Posez des questions et collaborez avec votre conseiller.

Lisez attentivement tous les documents qui vous sont fournis avant et après vos choix de placement.

Lisez les documents sur les recommandations de placement recommandés que vous donne votre conseiller et efforcez-vous de comprendre les données fondamentales, les risques, les rendements et les coûts éventuels de chaque placement.

Conservez toujours à portée de main un dossier répertoriant toutes vos transactions financières.

Ayez des attentes réalistes relativement à vos placements. Soyez réceptif mais prudent à l'égard des nouvelles idées de placement.

Étudiez-les soigneusement.

N'oubliez pas d'informer votre conseiller de tous les changements dans votre vie susceptibles d'avoir des répercussions sur votre situation financière.

UN PARTENARIAT DURABLE

Pour réussir dans la vie, il faut travailler fort, prendre de bonnes décisions et avoir une bonne assise financière. Dans les années à venir, vous découvrirez de nouvelles occasions et vous ferez face à de nouveaux défis. Nous serons présents à vos côtés pour vous aider à gérer votre plan financier tout au long de votre vie.

Pour commencer à élaborer votre plan financier, communiquez avec un conseiller ou une conseillère Raymond James, qui vous guidera dans toutes les étapes traitées dans ce document.



UNE VIE BIEN PLANIFIÉE

RAYMOND JAMESSM

SIÈGE SOCIAL : RAYMOND JAMES LTÉE

925, RUE GEORGIA OUEST, BUREAU 2100 // VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) V6C 3L2 // 604 659-8000

40, RUE KING OUEST, BUREAU 5300 // TORONTO (ONTARIO) M5H 3Y2 // 416 777-7000

Les options comportent des risques et ne conviennent pas à tous les épargnants. Étant donné les risques, vous ne devriez vous engager dans de telles transactions que si vous comprenez la nature des contrats (et des relations contractuelles) auxquels vous prenez part et l'étendue du risque auquel vous vous exposez. La négociation d'options ne convient pas à tous. Vous devriez examiner attentivement si ces opérations vous conviennent en tenant compte de votre expérience, de vos objectifs, de vos ressources financières et d'autres circonstances pertinentes.

Avant d'acheter ou de vendre une option, il faut signer une convention de négociation d'options. Ce faisant, vous attestez avoir reçu, lu et compris la convention de négociation d'options et la mise en garde sur les risques à l'égard des options négociables sur un marché reconnu / contrats à terme et options sur contrats à terme (contrats de change) approuvées par les autorités de réglementation applicables. La mise en garde sur les risques figure dans les conditions générales des comptes de la société qui vous sont remises à l'ouverture d'un compte. Des renseignements supplémentaires sur les risques inhérents à la négociation d'options figurent sur les sites Web de la Bourse de Montréal (TMX) et de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) à l'adresse : http://www.cdcc.ca/f_en/Options_Disclosure.pdf

L'information fournie dans le présent document de planification financière est donnée à titre d'information générale uniquement. Elle ne doit en aucun cas être considérée comme une description complète des options indiquées. Aucune déclaration du présent document ne doit être considérée comme une recommandation d'achat ou de vente de titre ni comme un conseil en placement. Une recommandation des investissements susmentionnés ne serait effectuée qu'après un examen personnalisé des objectifs financiers de la personne.

Les renseignements fournis ci-dessous proviennent de sources que nous croyons fiables; toutefois, nous ne pouvons garantir ni leur exactitude ni leur exhaustivité, et ils ne doivent pas être interprétés comme des conseils fiscaux personnels. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et nous recommandons aux clients d'obtenir l'avis d'un professionnel indépendant sur les questions d'ordre fiscal.